

LISBOA - SALAMANCA - MADRID - BARCELONA - NARBONNE - MARSEILLE - VILNIUS
 SVERIGE - DANMARK - SUOMI - DEUTSCHLAND - SLOVENSKO - EESTI - SLOVENIJA - ELLÄS - PORTUGAL - ESPAÑA - POLSK
 — PARIS — KØBENHAVN — CALAIS — DOVER — LONDON — MONTPELLIER — WARSZAWA — BRISTOL — BRUXELLES — PERPIGNAN — DEN HAAG — AMSTERDAM — DORTMUND — BÉZIERS — HANNOVER — BERLIN — N
 LISBOA - SÈTE - SALAMANCA - MADRID - BARCELONA - N
 BELGIQUE - UNITED KINGDOM - ČESKÁ REPUBLIKA - SVERIGE - DANMARK - SUOMI - DEUTSCHLAND - SLOVENSKO - EESTI - SLOVENIJA - ELLÄS - PORTUGAL - ESPAÑA - POLSKA - FR
 OUVERTURE - INNOVATION - INTERCONNEXION - PARTENARIAT - ÉCO-RESPONSABILITÉ - RÉSEAU - AVENIR - MOBILITÉ - ACCÈS - EUROPE - TERRITOIRES - ÉVOLUTION - PERFORI
 BERLIN HADPTBAHNHOF - LONDON SAINT PANCRAS - DUBLIN HEUSTO

Comité de Pilotage

Montpellier - 3 décembre 2010

ligne nouvelle Montpellier-Perpignan



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

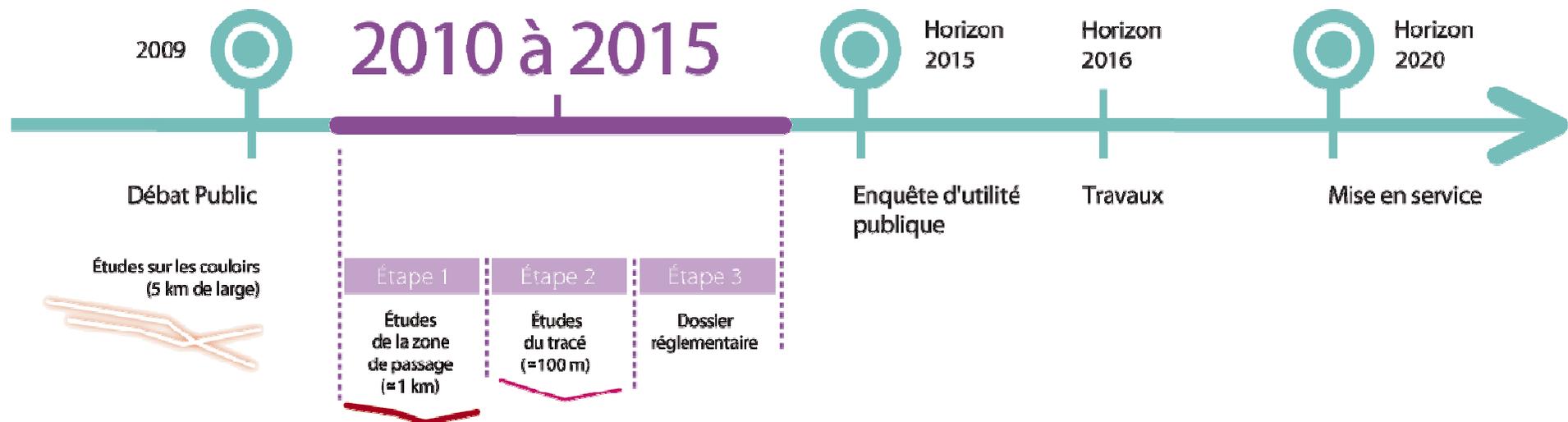
Objectifs des études

- ➔ Définir précisément un tracé respectueux de l'environnement
→ Etudes environnementales, techniques et ferroviaires
- ➔ Elaborer les principes de dessertes
→ Etudes de trafic et d'accessibilités du territoire
- ➔ Esquisser le financement
→ Etudes socio-économique et financière



➔ Obtenir le décret d'utilité publique

3 étapes avant le décret d'Utilité Publique



Protocole et Conventions de financement

Etape 1 et 2

1 Protocole-cadre



1^{ère} Convention de
financement au titre du CPER
2007-2010 : finance l'Etape 1 et
une partie de l'Etape 2



2^{nde} Convention de
financement : finance le solde des
travaux pour finaliser l'Etape 2

Programme des études (1/3)

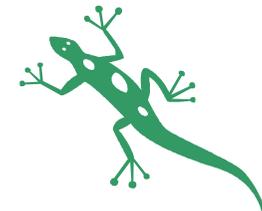
Programme de l'Étape 1

- ➔ Etude d'une zone de passage prioritaire
- ➔ Dossier ministériel fin d'étape 1
- ➔ Enquêtes en gare
- ➔ Etude de trafic voyageur (grandes lignes et TER)
- ➔ Etude de trafic fret
- ➔ Etude d'accessibilité

Programme des études (2/3)

Etudes nécessaires au lancement de l'étape 2
sur la zone de passage préférentielle

- ➔ Etude géotechnique
- ➔ Etude hydrogéologique
- ➔ Etude hydraulique
- ➔ Inventaires Faune – Flore - Habitat



Programme des études (3/3)

Programme de l'Etape 2

- ➔ Etude topographique et bathymétrie
- ➔ Etude bruit
- ➔ Etude agricole et viticole
- ➔ Etude de site (Seveso, ICPE, ...)
- ➔ Etudes environnementales
- ➔ Etude de capacité et d'exploitation
- ➔ Etude d'alimentation électrique
- ➔ Etude d'un tracé
- ➔ Etude d'équipements ferroviaires
- ➔ Etude de définition de(s) gare(s) nouvelles
- ➔ Dossier DICF
- ➔ Etude socio-économique
- ➔ Bilan carbone et étude énergie climat
- ➔ Dossier ministériel fin d'étape 2

Budget études couvertes par les 2 CFi

<i>Nature</i>	<i>Étape 1 Montant € courants</i>	<i>Étape 2 Montant € courants</i>	<i>TOTAL Montant € courants</i>
MAÎTRISE D'OUVRAGE	822 374	4 314 351	5 136 725
ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE	562 324	2 828 636	3 390 959
CONCERTATION / COMMUNICATION	559 832	1 025 000	1 584 832
ACQUISITION DE DONNÉES	286 662	2 600 000	2 886 662
ÉTUDES MOE	3 262 699	16 267 274	19 529 973
TOTAL ÉTAPES	5 493 890	27 035 260	32 529 150

A noter : l'allongement éventuel des durées de validation impacte les coûts de maîtrise d'ouvrage et l'économie de cette phase.

Focus : frais de maîtrise d'ouvrage



Frais de
personnels RFF
+ Frais de
fonctionnement
RFF

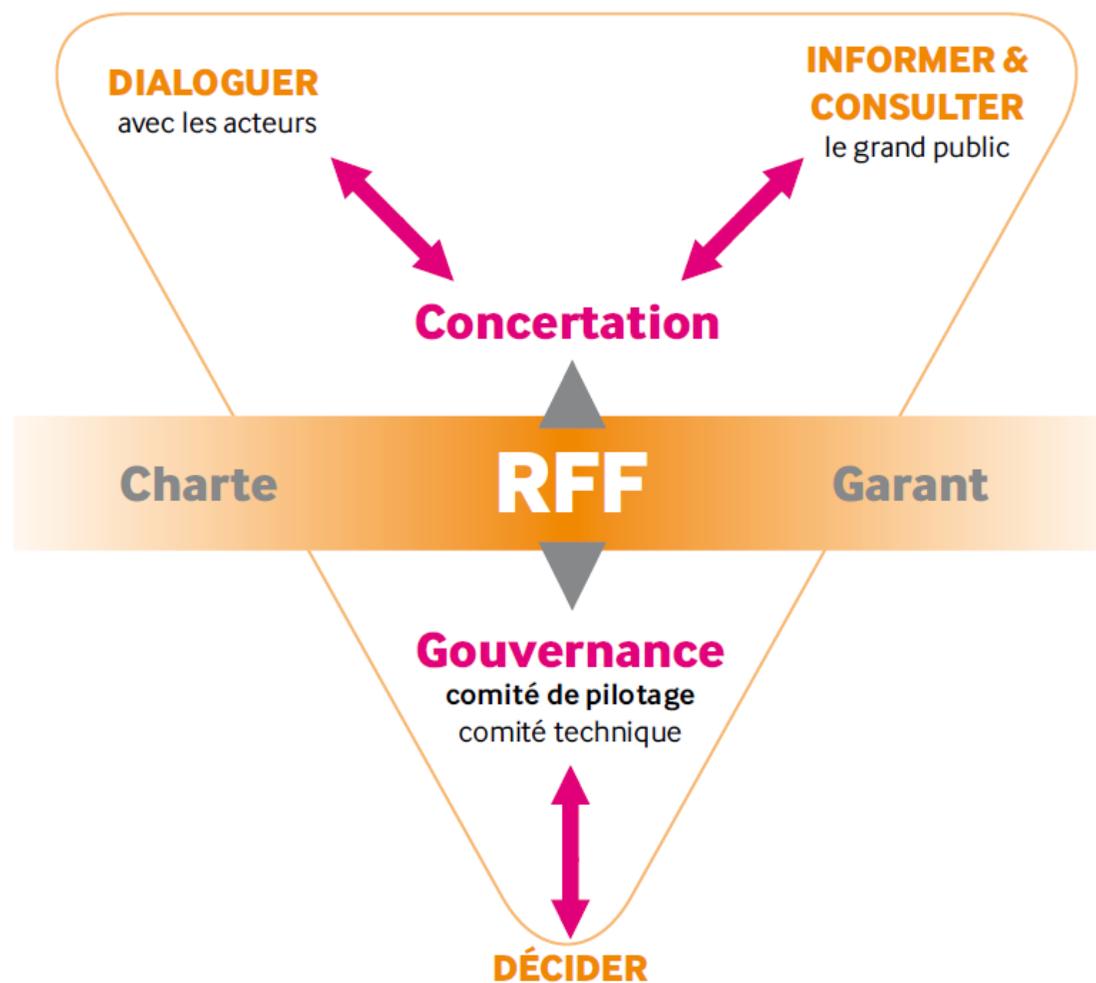
Frais de
communication
et de
concertation

Frais
d'assistance à
maîtrise
d'ouvrage

Retour d'expérience :

100 € d'étude produite = 40 € dépensés par RFF en MOA

Concertation et Gouvernance



La charte de concertation

La concertation
alimente les études
et éclaire
la gouvernance

ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

CHARTE DE LA CONCERTATION

La Charte présente la démarche de concertation accompagnant les études préalables à l'enquête d'utilité publique de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan conduites par Réseau Ferré de France.

Réseau Ferré de France s'engage à respecter et à mettre en place les objectifs, les instances et les règles de concertation décrites dans la Charte.

La Charte s'adresse à tous les partenaires de Réseau Ferré de France et aux acteurs qui souhaitent contribuer à l'élaboration par RFF du projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan.

Chaque acteur participant à la concertation prend connaissance de la Charte et est invité à en respecter les termes.

Le débat public sur le projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan a souligné l'urgence de la réalisation du projet ainsi que l'intérêt de poursuivre le dialogue partenarial mené avec l'ensemble des acteurs durant les études préalables au débat.

Sur la base des enseignements du débat public et conformément à la politique nationale de Réseau Ferré de France qui consiste à accompagner les programmes d'études des grands projets ferroviaires par une concertation volontaire et continue, le Conseil d'administration de Réseau Ferré de France a décidé, le 25 novembre 2009 :

- d'engager les études préalables à l'enquête d'utilité publique, qui ont pour but de :
 - définir précisément le tracé de la Ligne Nouvelle,
 - s'accorder sur les services attendus,
 - établir le coût du projet et les modalités de son financement.

• d'associer, préalablement, l'ensemble des partenaires et des acteurs au projet grâce à un dispositif de dialogue et d'information.

• de solliciter la Commission nationale du débat public afin qu'elle veille au respect de la participation des acteurs.

Cette décision permet d'élaborer un projet mieux défini, compris et partagé qui rend possible l'accélération des différentes phases d'études.

La Charte précise les objectifs et les modalités de la concertation et fournit aux participants le cadre de leur intervention.

Un gérant de la concertation est désigné par Réseau Ferré de France en concertation avec la Commission nationale du débat public. Il veille à la qualité de la concertation et au respect de la Charte par l'ensemble des participants.

Objectifs de la Charte

La Charte de la concertation organise l'information et le dialogue avec le public et en particulier les acteurs de manière à faire émerger, de façon progressive, une vision précise du projet et des territoires dans lesquels il s'inscrit.

La Charte définit les modalités de gouvernance et de concertation mises en place, les engagements réciproques des participants, les responsabilités de chacun et les règles de bonne conduite applicables à tous.

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

Le garant de la concertation



Jean-Pierre RICHER

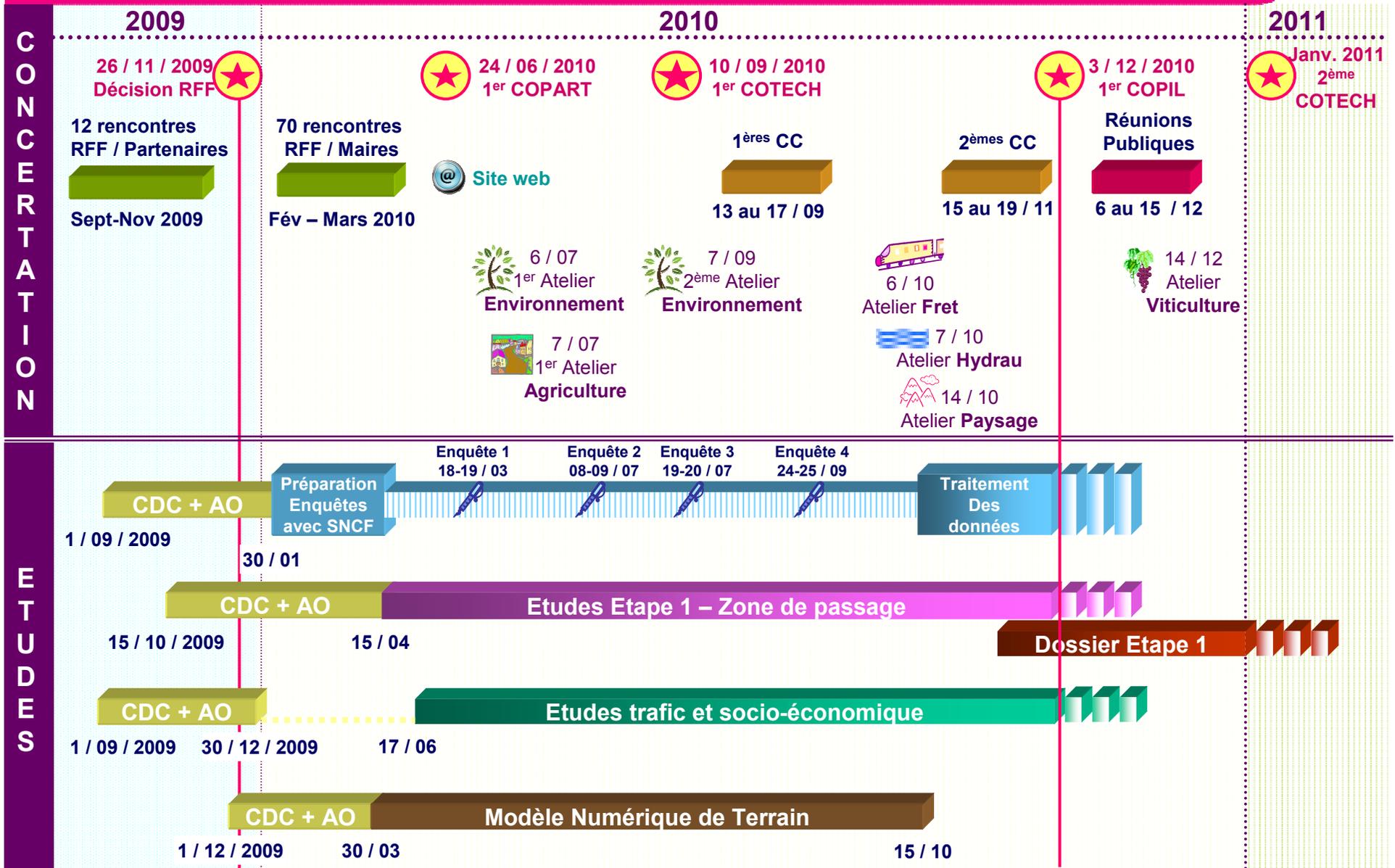
- ➔ **Veille au bon déroulement de la concertation, à la qualité de l'information**
- ➔ **Dresse le bilan de la concertation en fin d'étape**



garant.inmp@gmail.com
www.lalignenouvelle.com

Etape 1 : le planning

Du couloir de 5 km à la zone de passage de 1 km



Enquêtes voyageurs

Le contexte



Enquêtes menées conjointement entre les grands projets : **LGV PACA - LNMP - CNM**

Le planning

Mars & Juillet : **29 gares**
Juillet : **15 barrières de péages (PACA & LR)**
Septembre : **Février 2011**
Résultats : **3 barrières de péages (LR)**

Le coût

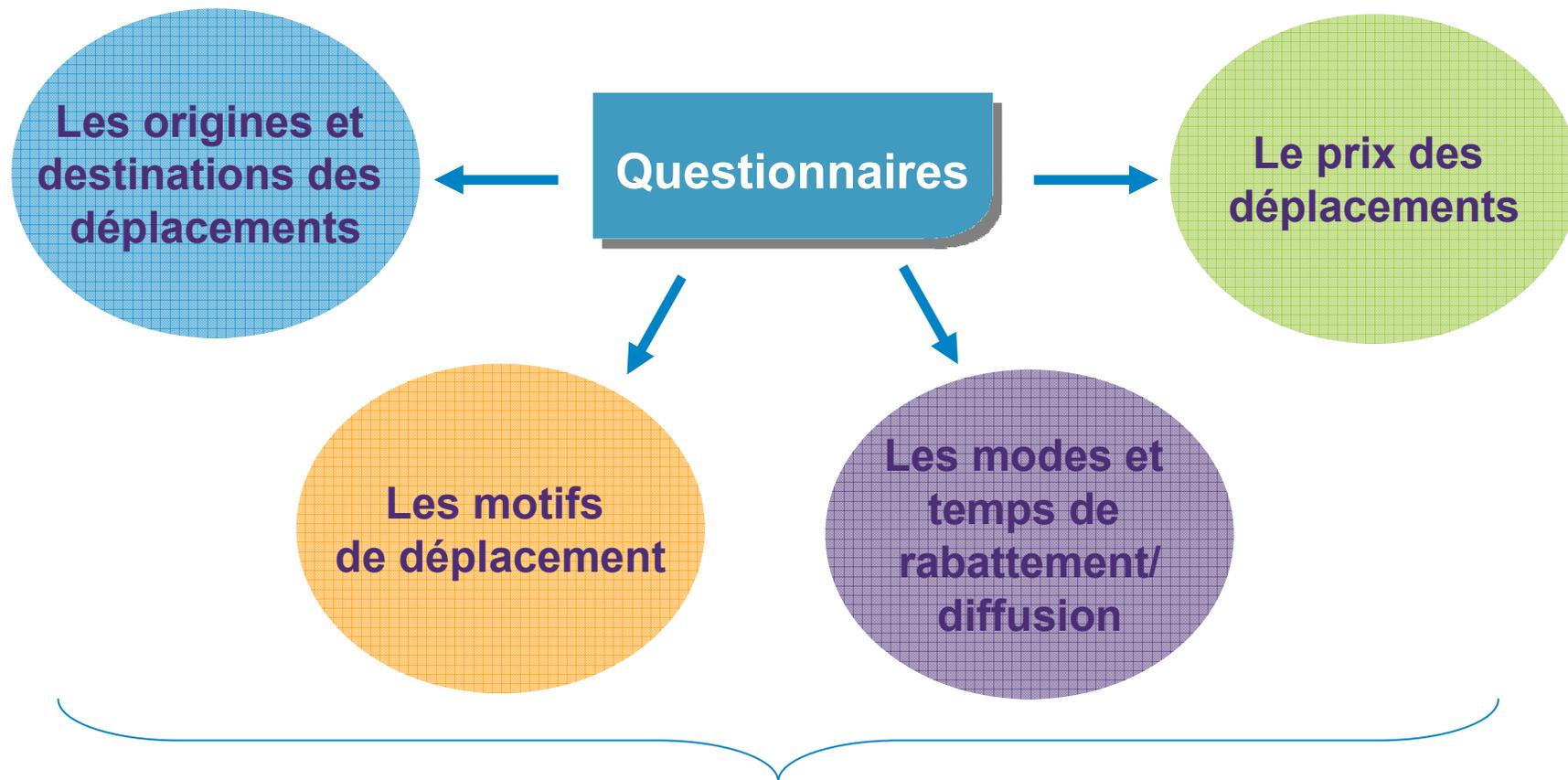


Enquêtes en gare : **1,4 millions €**



Enquêtes aux barrières de péages : **270 000 €**

L'objectif des enquêtes voyageurs



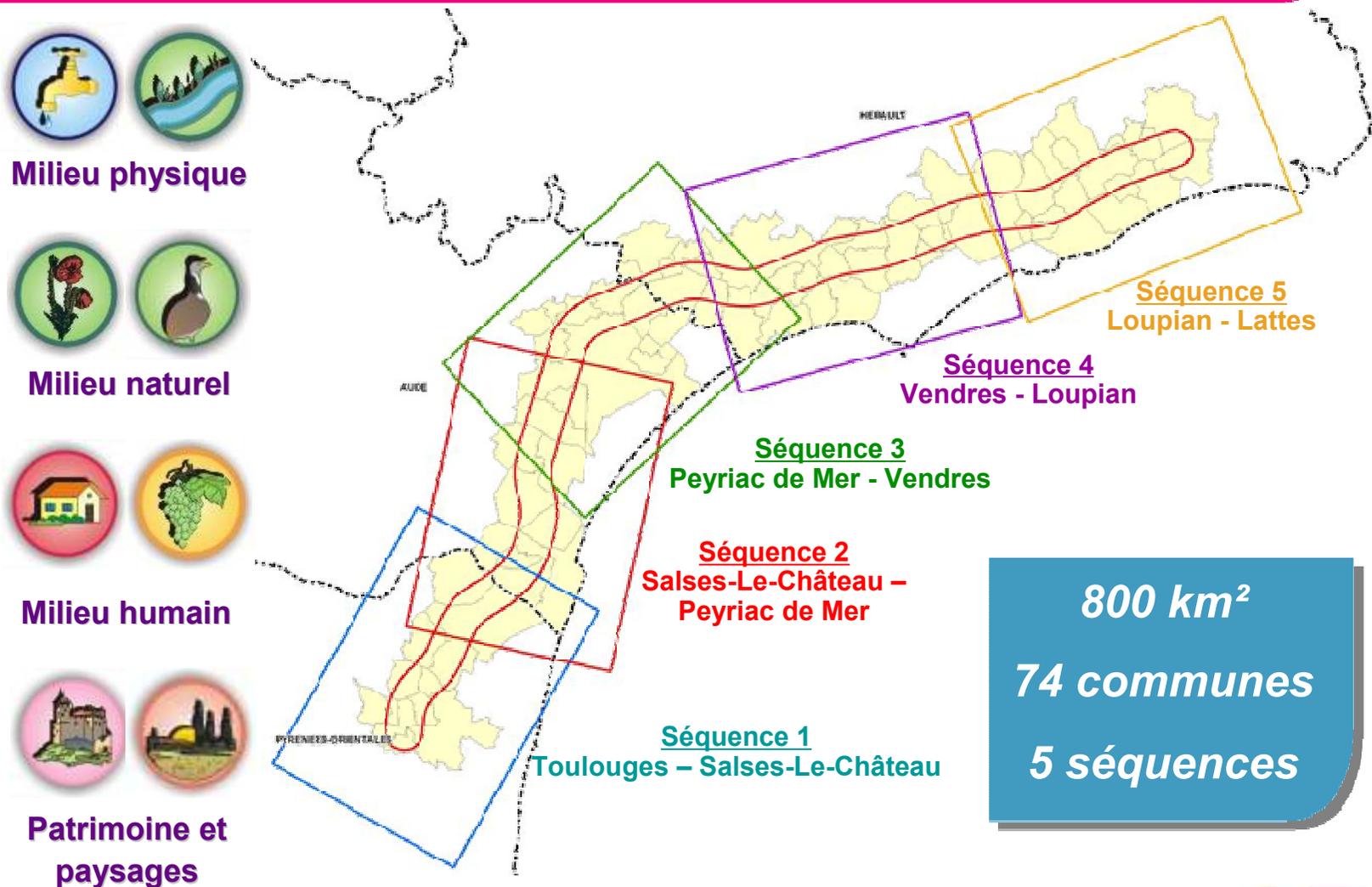
Constituer les bases de données des études

— Quelques chiffres ...

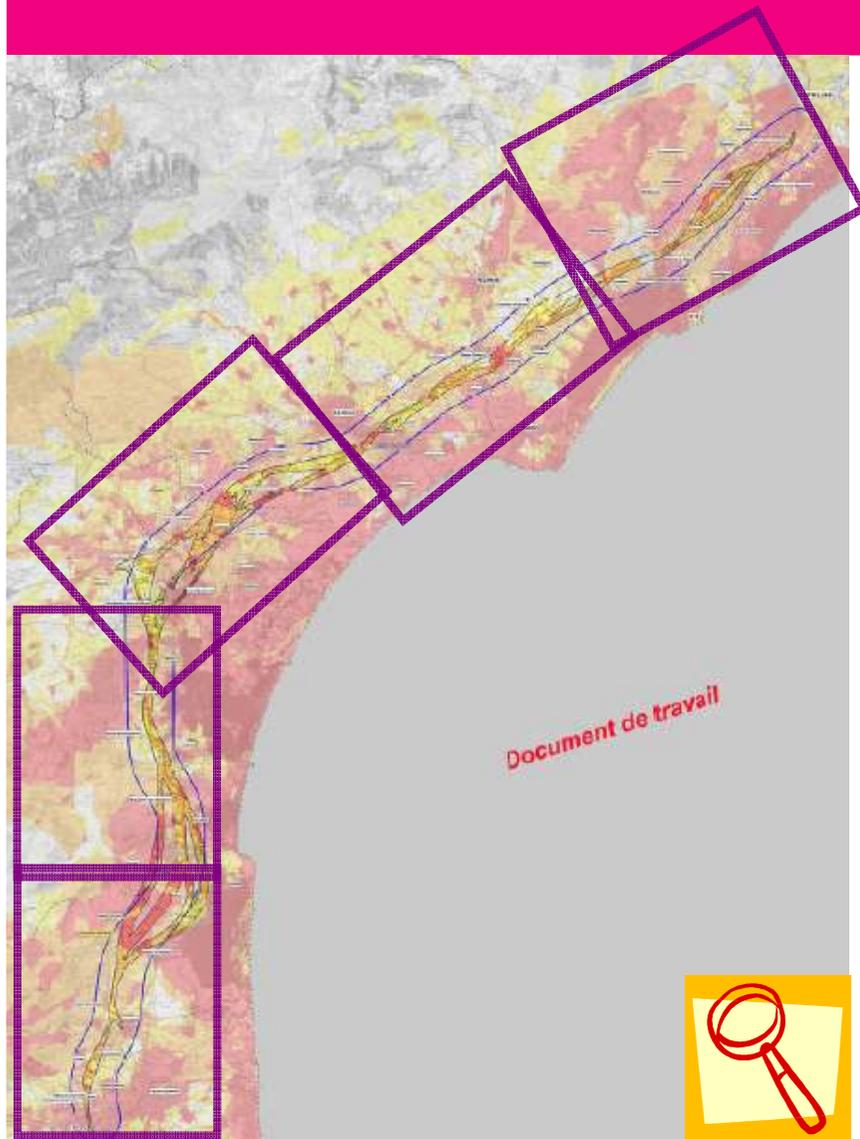


- ➔ 1 000 personnes **recrutées** par jour d'enquête
- ➔ 56 000 questionnaires **face à face** en gare
- ➔ 31 000 automobilistes **interrogés** en face à face
- ➔ 135 000 enveloppes T **distribuées** aux péages
- ➔ 17 250 enveloppes T **retournées** (13%)

Focus : études technico-environnementales



Diagnostic territorial

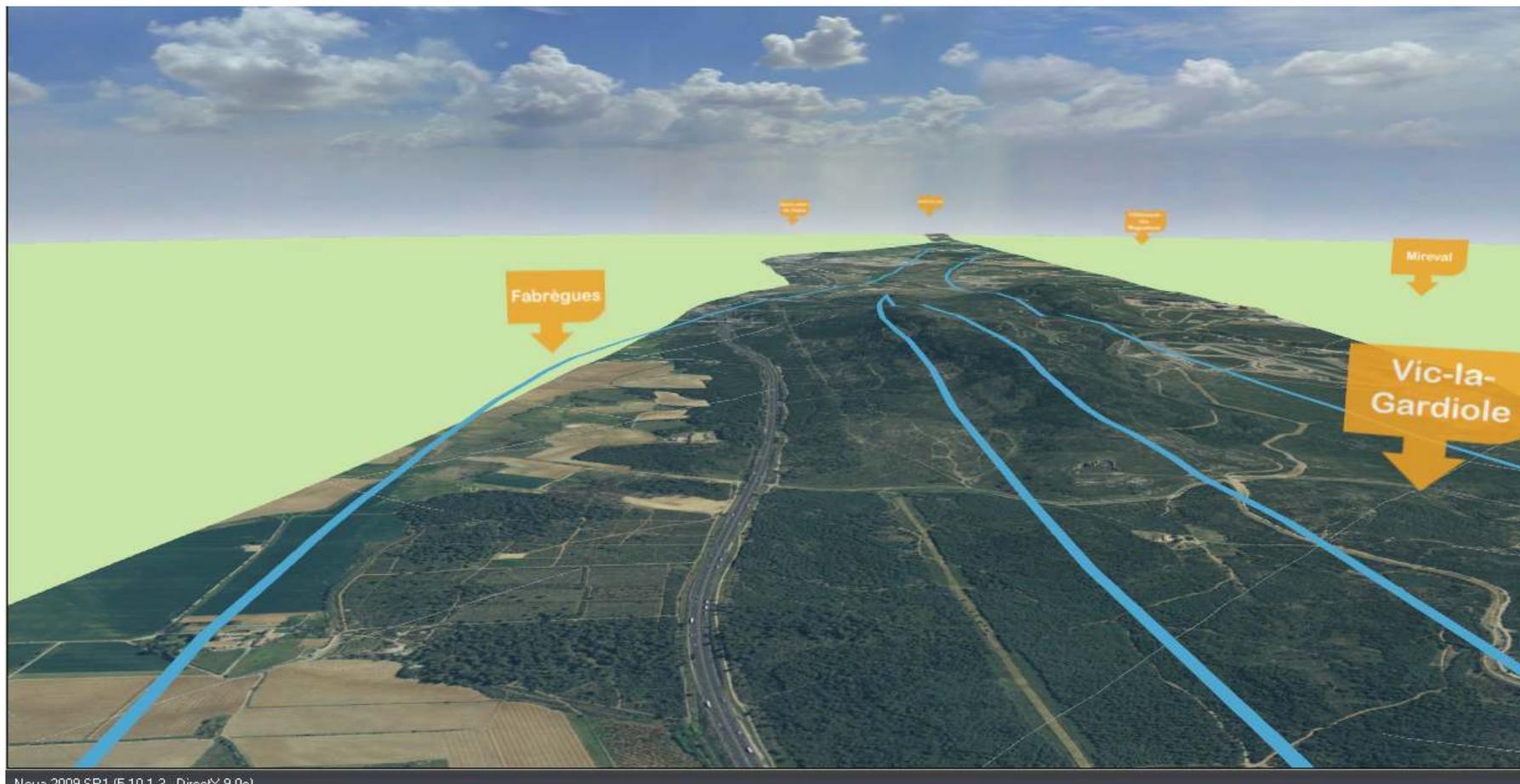


Une aire d'étude
contrastée

Des zones de fort
cumul d'enjeu
dans certains
secteurs

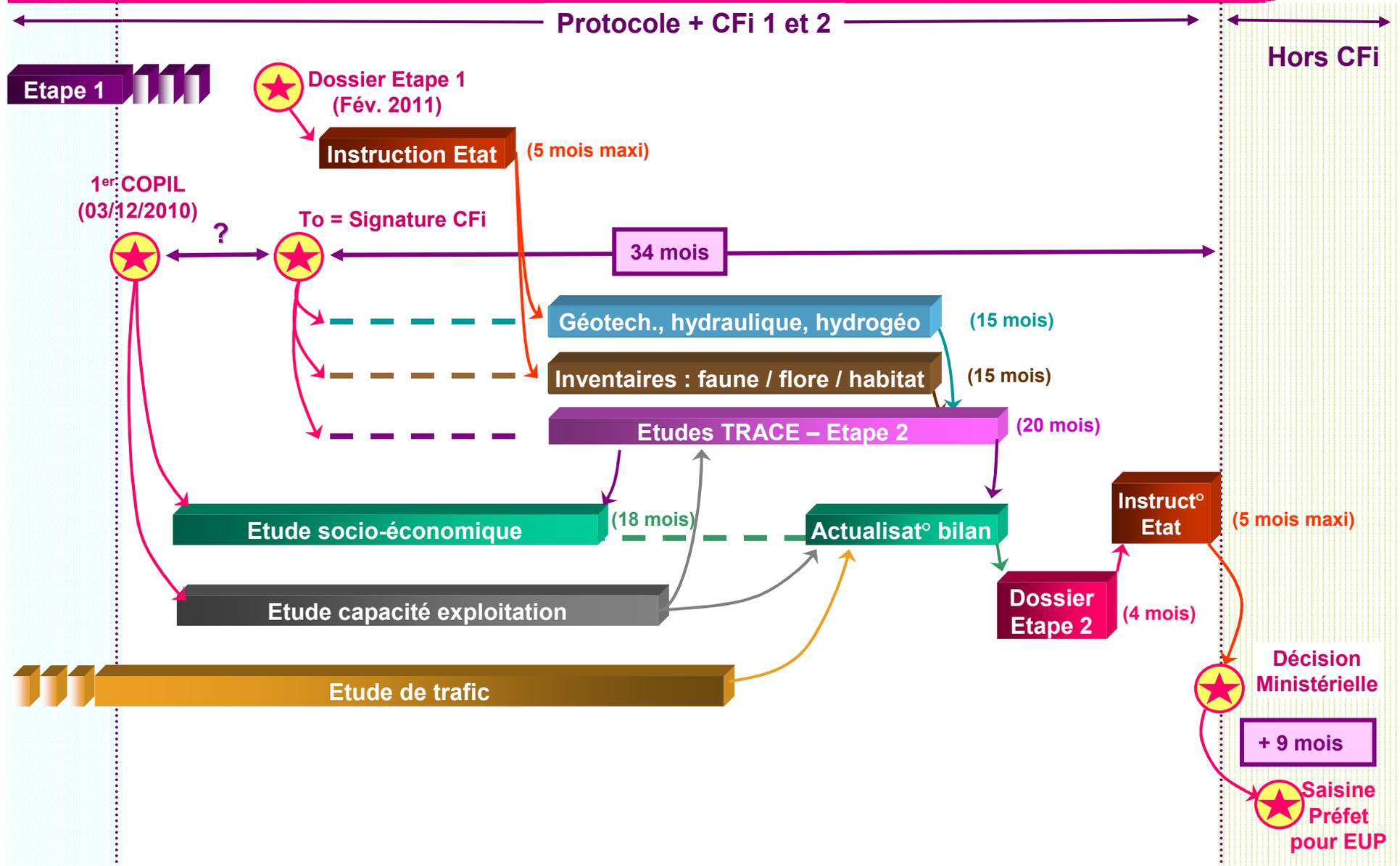
Un environnement remarquable,
à préserver au maximum dans la
réflexion sur les options de
passage

Le résultat des études



Planning prévisionnel

De la zone de passage au tracé



Les prochaines échéances

CHIFFRER LES DIFFÉRENTES OPTIONS DE PASSAGE

COTECH 2

PRÉPARER LE RAPPORT DE FIN D'ÉTAPE 1
PROPOSER LA ZONE DE PASSAGE À RETENIR

COPIL 2

ENGAGER LES ÉTUDES PRÉPARATOIRES À L'ÉTAPE 2

OBTENIR LA DÉCISION MINISTERIELLE

1

ENGAGER L'ÉTAPE 2

Signer les 2
conventions de
financement

